

Ecrit par Echo du Mardi le 7 juin 2021

(Vidéo) Chorégies d'Orange, Musiques en fête, changement d'horaires et protocole sanitaire

En raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 et plus particulièrement du couvrefeu en vigueur du 18 juin prochain, le spectacle Musiques en fête aux Chorégies d'Orange, qui mêle artistes de renom et jeunes talents, débutera à 19h30 et finira à 22h15.

Ouverture des portes

Les portes du Théâtre antique ouvriront à 17h30, afin que le public puisse se soumettre aux vérifications sanitaires (Pass sanitaire* et contrôle d'identité) et aux contrôles d'usage avant le début de la représentation. L'accès au Théâtre Antique ne sera pas autorisé sans la présentation d'un Pass sanitaire valide.

Port du masque et gel hydroalcoolique

Le port du masque reste obligatoire à partir de 11 ans et des bornes de gel hydro-alcoolique seront disponibles dans l'enceinte du Théâtre Antique. Compte tenu de l'application de la distanciation sociale, ayant entraîné la réduction de la jauge de la salle, aucun reliquat de places disponibles ne restera à la distribution.

Les infos pratiques

Musiques en fête aux Chorégies d'orange. Vendredi 18 juin. 19h30. Théâtre antique. Durée 2h45. Diffusion en direct sur France 3 en juin 2021. 10° édition! Réservation <u>ici</u>.

Le Pass sanitaire

Le Pass sanitaire se présente sous la forme d'un QR Code, à importer dans l'application Tousanticovid, rubrique Attestations & Carnet (fonction 'scanner le QR Code', ou imprimable depuis le portail Ameli.fr.

L'accès au spectacle sera autorisé

Lorsque le Pass attestera : soit d'une vaccination complète, soit d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48h, soit le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid, datant d'au moins 15 jours et de moins de six mois. Conformément aux directives du Ministère de la santé, le Pass est exigible pour les adultes et les enfants à partir de 11 ans inclus. Les spectateurs ne



Ecrit par Echo du Mardi le 7 juin 2021

résidant pas en France devront se munir d'un document sanitaire officiel, en attendant la mise en place d'un système européen.

QR code

La lecture du QR Code de l'application ou du document ne donnera accès aux Chorégies qu'à l'identité du spectateur, de sa date de naissance, sans aucune autre donnée confidentielle, la validité du Pass étant déterminée par le seul message s'affichant à l'écran : 'valide' ou 'non valide'. Aucune donnée ne sera conservée et le dispositif a été validé par la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés). Un Pass sanitaire non valide ne permettra pas au spectateur d'assister au spectacle. Plus d'infos ici. M.H.

Musiques en fête 2019